LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2015-34 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1189 ;

Vu la décision Inserm n° 2020-55 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 1189 ;

Vu l'avis du conseil scientifique lors de sa session du 25 mars 2021 ;

Décident :

Article 1 : Il est mis fin, à sa demande, pour convenances personnelles, au mandat de Directeur de l'Unité Mixte de Recherche U 1189 intitulée « Thérapies Laser assistées par l'image pour l'Oncologie - OncoThAI » de Monsieur Serge MORDON.

Article 2 : La présente décision prend effet au 31 mars 2021.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56